



{ Ensemble, vivons notre ville! }

2# RETOUR SUR...





7 et 11 décembre.

La quatrième édition de « Noël en fête » a permis à une centaine de familles et ménages saranais bénéficiaires de la CSS, de profiter de cette action orchestrée par le CCAS de la Ville. Au programme, selon les différents publics : spectacles, goûter partagé, coffret gourmand, carte cadeau, ballotin de chocolats. Pour que Noël soit une fête pour tous.







2 au 6 décembre.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les colis de Noël ont été offerts par la Municipalité aux saranais de 70 ans et plus.



13 décembre.

La Ville a mis à l'honneur les sportifs et acteurs du sport saranais qui ont marqué l'année. L'occasion de remercier les athlètes, éducateurs, bénévoles ou dirigeants qui s'impliquent au quotidien dans le monde du sport, et ce, dans de nombreuses disciplines, pour faire vivre le sport pour tous.





10 décembre.

Mathieu Gallois a participé à l'inauguration de la nouvelle agence du bailleur social LogemLoiret, dans le nouveau et impressionnant bâtiment du promoteur Exia, situé sur l'ancien aérodrome.



Pour les fêtes de fin d'année, la Ville s'est habillée de ses traditionnelles lumières de Noël. Saluons les équipes municipales pour leur travail.







9 au 13 décembre.

À l'occasion des portes ouvertes, l'école municipale de danse a ouvert ses salles, ses parquets et ses miroirs aux parents, familles et au public pour assister aux cours des différentes disciplines dispensées.



Mathieu Gallois Maire de Saran Conseiller départemental

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens au nom de la municipalité et en mon nom personnel, à vous présenter des vœux de santé, de solidarité, d'égalité, d'une vie meilleure et de bonheur.

En ce début d'année, nous ne pouvons que regretter la situation dans laquelle se trouve notre pays. La responsabilité du Président de la République et de ses gouvernements est immense. En niant le résultat des élections législatives et en ne nommant pas un premier ministre issu de la coalition arrivée en tête, il persiste à laisser ouverte une crise démocratique sans précédent pour notre pays.

La situation financière de la France est le résultat de toutes ces années d'austérité pour les collectivités et les services publics, et surtout de politiques en faveur des plus riches et du monde de la finance avec pour effet une baisse des recettes de l'État.

À Saran, malgré ces difficultés, nous allons de l'avant. Après l'année 2024 consacrée aux Rencontres Saranaises au cours desquelles vous avez pu vous exprimer, 2025 sera consacrée à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets :

D'un point de vue des circulations, nous engageons avec Orléans Métropole pendant tout le premier semestre des ateliers sur le plan de circulation qui permettra d'apaiser la circulation, de répondre aux enjeux d'accessibilité et de déplacements cyclables à terme. Ces ateliers permettront de définir avec vous le meilleur moyen de circuler à Saran.

En juin, vous pourrez découvrir la 16e édition du **Théâtre sur l'Herbe** dans le parc du Château de l'Étang. Un festival toujours gratuit, qui est à nouveau très attendu, et qui permettra à toutes et tous de participer à cet événement culturel important pour notre commune.

Le Centre de Santé des Champs Gareaux poursuivra ses travaux. Nous recherchons activement des médecins généralistes pour s'y installer dès que possible et espérons qu'il permettra de répondre aux nombreux habitants qui n'ont plus de médecins traitants.

Le Groupe Scolaire des Parrières ouvrira ses portes à la rentrée de septembre. Le plus gros projet que notre ville ait connu depuis 20 ans permettra d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles, notamment en améliorant les conditions d'accueil des autres écoles.

Enfin, à partir de fin 2025, les travaux de requalification du Centre-Bourg débuteront entre l'ancienne route de Chartres et la rue de l'Orme au Coin. Nous pourrons enfin bénéficier l'an prochain d'un centre-ville où tout aura été repensé, de la circulation au stationnement, des déplacements piétons et vélo à l'embellissement floral et arboré.

Nous poursuivrons nos actions avec les associations saranaises, avec les entreprises, avec les professionnels de santé, les établissements publics et scolaires. À Saran, nous savons que nous agissons pour l'intérêt général, pour l'intérêt des saranaises et des saranais. C'est notre ligne directrice et nous comptons la poursuivre. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2025.

Mathieu Gallois

SOMMAIRE

Retour sur... p.2 Édito p.3 Actus p.4 Action jeunesse p.8 Menus p.10 On en parle p.11 Regards p.12 En terrasse p.16 p.18 Actu éco p.20 Association p.21 Espace public Vie visage p.22 p.23 Tribunes politiques Les conseils de... p.23 État civil p.23





PEFC





IMPRIM'VERT®





- Directeur de la publication : Mathieu Gallois, maire Responsable du service communication : Simon Picard
- . Rédaction, photographies et mise en pages : Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- . Diffusion : par nos soins.
- . Impression: Imprimerie Prévost Offset.

- . Tirage: 10 000 exemplaires.
- . ISSN : 0153-7016 . Dépôt légal : janvier 2025

Numéros de licence: 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



CONCERT

Dominique Blanquart, Isabelle Rian et Jean

Deux guitares aux sons entremêlés se cherchent et se répondent, offrant un écrin précieux à la voix. Les chansons, puisées dans un univers plutôt Folk expriment les sentiments que l'on trouve bien souvent dans l'univers poétique anglo-saxon. En punch ou en douceur, MAYBE fait le choix de l'intime sans artifice et sans outrance.

Vendredi 10 janvier à 19h

Médiathèque – La Boîte Tout public - Durée : 1h Gratuit - Réservation sur la billetterie en ligne www.saran.fr

CONCERTS

Une semaine de spectacle et de musique

Du 1er au 7 février 2025

Pour le début du mois de février, la salle des Fêtes accueille de belles soirées de spectacles et de musiques pour tous les goûts. Les élèves de l'École Municipale de Musique proposent ainsi le fruit de leur travail et la qualité de leurs formations artistiques à travers 3 concerts, à ne pas manquer!

Samedi 1er février à 18h

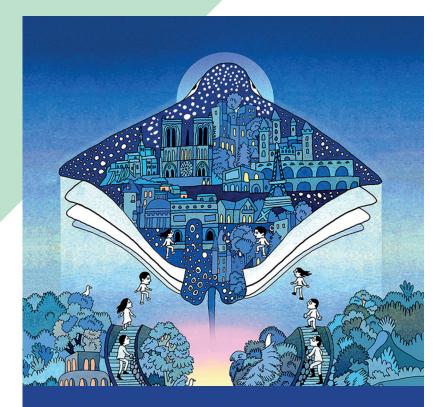
Ciné-concert sur les musiques des plus grandes œuvres cinématographiques.

Mercredi 5 février à 18h

Représentation des élèves de violoncelles.

Vendredi 7 février à 19h30

- « Guitares en fêtes »
- > Gratuit
- > Réservation sur la billetterie en ligne : www.saran.fr



NUITS DE LA LECTURE

Du 22 au 25 janvier

Les Nuits de la lecture promeuvent le livre et la lecture auprès de tous les publics. Organisée pour la 4^e année consécutive par le Centre national du livre, sur proposition du ministère de la Culture, l'édition 2025, portera sur le thème « des patrimoines ».

Pour l'occasion, la Médiathèque de Saran vous propose une programmation riche en animations pour célébrer le plaisir de lire. Histoires pour petits et grands, jeux vidéo, lectures, spectacle, ateliers, projections, jeux et défis... Autant d'animations sur le thème du patrimoine, qui feront résonance avec notre territoire, notre héritage commun ou individuel, et évidement, notre patrimoine culturel. À découvrir...

Voir programme complet dans l'agenda p.16-17 Médiathèque - La Boîte - Gratuit Réservation sur la Billetterie en ligne www.saran.fr

EXPOSITION

Bande de naïfs : Peintures - Sculptures

Découvrez l'exposition de ces artistes atypiques et talentueux, tous de dignes représentants du courant artistique naïf : Blouet, Delêtre, Dolbeault-Duval, Genet, Karle-Marquet, Micheli, Quétard-Kushibiki, Ratier G., Ratier J.P., Salmon-Duval, Sullé, Vassort, Vercruyce.

Galerie du château de l'Etang

Du vendredi 10 janvier au dimanche 2 février 2025

02 38 80 35 61 // chateau.etang@ville-saran.fr

Du mardi au vendredi de 14h à 17h // Samedi et dimanche de 14h30 à 17h30 (en présence des artistes)

Entrée libre - Tout public - Fermé le lundi





CONFÉRENCE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

16 janvier 2025 - à 14h

L'association informatique CIMAS organise une conférence sur l'Intelligence Artificielle, afin de vous faire découvrir le monde fascinant de l'IA, ainsi que son impact dans notre quotidien et notre futur.

Salle des Aydes

Entrée libre et gratuite

Informations: cimas@orange.fr

LANCEMENT DU PRIX LUVU 2025

Samedi 11 janvier à 11h

Du 11 janvier au 7 juin 2025, participez à la 8e édition du prix LuVu (prix qui met à l'honneur les livres en gros caractères situés dans l'espace Lecture Confort) en votant pour votre livre préféré parmi une sélection de 4 titres de genres différents. Le samedi 11 janvier offre un rendez-vous qui vous permettra de découvrir la nouvelle sélection.

Médiathèque - La Boîte - Durée : 2h

Gratuit - Entrée libre

RENCONTREZ LES AUTRICES!

Nouveauté de cette année, vous pourrez tout au long de cette édition rencontrer les autrices sélectionnées à cette occasion. N'hésitez plus, venez participer!

Dates des rencontres:

Florence Roche: samedi 1er février - 16h Julie Héraclès: samedi 8 mars - 11h Valentine Stergann: samedi 26 avril - 16h



ur une ville écore VILLE DE SARAN

DES POINTS DE COLLECTE POUR LES SAPINS

Du 6 au 19 janvier 2025

Les Saranais sont invités à déposer leurs arbres de Noël dans les espaces prévus à cet effet par la mairie. C'est **la cinquième édition** de cette opération qui répond à une demande de la population. Les sapins naturels, sans neige artificielle, ni décoration, seront ainsi collectés par le service municipal des espaces verts pour **être broyés et recyclés** à destination des parterres de fleur de la commune.

Les différents points de collecte sont repartis sur les quartiers. Les périmètres de dépôt sont balisés par des barrières Vauban et signalés par des panneaux d'information.

Les points de collecte :

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole-Faucheux
- Parking de la crèche des P'tits Loups
- Parking Dojo Centre Nautique
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Parking de l'école municipale de musique
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes

PLAN DE CIRCULATION

La ville de Saran lance une concertation publique

Cela faisait partie de vos priorités exprimées lors des Rencontres Saranaises en 2024. La forte circulation des voitures et poids-lourds sur les axes secondaires, la vitesse ou encore le manque d'aménagements cyclables augmentent l'insécurité routière sur notre commune. En partenariat avec Orléans Métropole, chargée de la gestion des voiries, la ville de Saran engage la révision de son plan de circulation.

Une grande période de concertation s'ouvre avec les Saranaises et les Saranais, à partir du 1^{er} février 2025, lors d'ateliers participatifs qui se dérouleront dans tous les quartiers, jusqu'en mai.

Objectifs du Plan de circulation :

- Réduire les flux de transit en incitant la circulation à emprunter prioritairement les grands axes (RD2020, Tangentielle, Bretelle d'autoroute, Liaison Motte Pétrée-Paul Langevin-Tuilerie...);
- **Tranquilliser les quartiers** résidentiels, atténuer les nuisances sonores et la pollution ;
- Faire de la place aux déplacements doux et collectifs : cyclables, aux piétons, et aux transports en commun.

PREMIER RENDEZ-VOUS

Réunion de quartier

Samedi 1er **février 2025**, à 10h Salle Marcel Pagnol, rue du Grand Clos D'autres événements interviendront chaque mois dans différents quartiers de la Ville.

+ d'informations à venir dans votre Repères du mois prochain.





RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

du 16 janvier au 22 février

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune et de fournir

des informations sur leurs caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à **prévoir les équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), **déterminer les moyens de transports à développer...** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

COMMENT ME RECENSER?

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

- Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide.
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Informations: le-recensement-et-moi.fr



MARCHE DU GIVRE

Samedi 25 janvier

L'USM Saran Marche organise sa traditionnelle marche du Givre, ouverte gratuitement à tous. 2 circuits tout public au choix dans la forêt d'Orléans : départs et arrivées au Parc de loisirs de la forêt de Saran (à proximité des cours de tennis), rue de la Tuilerie.

- 12 km Départ à 13h30
- 6 km Départ à 14h30



N'hésitez pas à venir déposer les livres qui restent

sur vos étagères, à fouiller dans les boites et à emprunter à volonté, c'est gratuit et libre

d'accès!



PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, CENTRES DE LOISIRS

Les vacances d'Hiver

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL (3 À 8 ANS) ET BASE DE LA CAILLERETTE (9 À 14 ANS)

Réservations jusqu'au 18 janvier 2025

« Le bien-être par le rêve et l'imaginaire » pour les 3/5 ans, « le carnaval Africain » aux ambiances colorées et rythmées pour les 6/8 ans, sans oublier « un séjour aux 100 défis » pour les 9/14 ans (créer un spectacle, inventer une recette...).

LES RELAIS DE QUARTIER (II/I7 ANS)

Club ados du Chêne Maillard ouvert

Adhésion jeunesse obligatoire (10 € pour 2025 - disponible au sein des clubs et du Point Information Jeunesse)

LES STAGES SPORTIFS (JEUNES SARANAIS DU CE1 À LA 5^è)

Semaine 1 Date limite de réservation, le 18 janvier Semaine 2 Date limite de réservation, le 25 janvier

Informations: 02 38 80 34 05

RÉSERVATIONS 2025

Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli!

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS 02 38 80 34 18





PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025 OBLIGATOIRES!

DU 6 JANVIER AU 8 MARS 2025

Pour les enfants nés en 2022, les nouveaux arrivants sur la commune et/ou les demandes de dérogation (de secteur ou de ville), une pré-inscription scolaire est obligatoire pour la fréquentation de l'enfant aux écoles saranaises, lors de la rentrée de septembre 2025.

DÉMARCHE: Se présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de son livret de famille.

Passé cette date, le lieu d'affectation dépendra des places disponibles dans les différentes écoles.

INFORMATIONS: 02 38 80 34 01

« UNE PENSÉE SOLIDAIRE POUR LES PLUS FRAGILES!»

Dans les structures municipales accueillants les jeunes saranais, les enfants sont mobilisés toute l'année scolaire pour être sensibilisés aux questions du soutien et de la solidarité en faveur des plus démunis. La fin d'année 2024 a ainsi été marquée par de multiples gestes simples mais emplis de sens et d'engagement.

À l'image du périscolaire maternel du Chêne Maillard où l'équipe d'ATSEM



s'est attelée à la réalisation de cartes de vœux en faveur des plus fragiles.

« Nous avons mobilisé nos énergies, nos pensées et nos créations pour *Les Restos du cœur* et *Les Mains Tendues*. Ces activités du quotidien sont toujours une occasion d'inviter les enfants à réfléchir, à agir, à poser un regard sur le monde qui les entoure » dit Ophélie, responsable adjointe sur l'accueil périscolaire.

Pour les enfants, les mots sont posés avec clairvoyance : « nous voulons donner des couleurs aux gens qui dorment dehors, qui ont froid et qui ne mangent pas ». Une autre enfant précise, « j'ai mis des paillettes sur ma carte pour que ça brille pour les gens qui sont dans la nuit ». Aïssata, Léna, Abigaëlle, Amira, Noham, Lilya, Viktoria, Aïssatou sont, entre autres, les ambassadeurs de tous les enfants du périscolaire qui ont participé à cette belle opération.

Pour Ophélie « cette initiative n'est qu'une étape, nous pensons déjà aux suites à apporter sous d'autres formes ! ». Bravo !



Figures incontournables de la vie d'une école maternelle, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont des membres à part entière de la communauté éducative. Avec un statut particulier d'agent communal, mais placé sous l'autorité fonctionnel du directeur de l'école, ils participent activement à l'éveil et au développement des très jeunes écoliers.

Immersion dans ce métier multi casquettes.

n métier souvent méconnu, en quête de reconnaissance. C'est la réalité vécue par les Atsem.

Alors qu'ils jouent un rôle crucial dans le bien-être des jeunes enfants, ces professionnels de l'Enfance et de l'Éducation peuvent encore être perçus à un rôle réduit de personnel subalterne.

En immersion dans une classe de petite section de maternelle, à l'école de Sablonnières, les faits s'opposent à cette perception. Le maître mot y est la complémentarité. « Avec Nathalie, nous sommes une équipe », résume Mélanie Châtelain, professeure des écoles. « Sans elle, je ne peux pas faire la classe. Elle est indispensable ». De son côté, Nathalie Foucault, Atsem dans l'établissement depuis 18 ans expose : « Ici, nous sommes un réel binôme, avec du dialogue, de l'échange. Nous sommes là pour nous compléter. Je suis une assistance et une source de propositions pour l'enseignante. Nous travaillons dans une ambiance collaborative où l'on communique beaucoup ».

Au quotidien, le métier d'Atsem se caractérise par **l'omniprésence et la polyvalence.** « Nous travaillons **40 heures hebdomadaires,** étalées sur 7 semaines ».

Temps périscolaire le matin, en alternance durant la pause méridienne et en fin de journée. **Temps scolaire**, durant lequel « nous assistons l'enseignante dans l'approche pédagogique et éducative.

Nous avons aussi des missions de sécurité et d'hygiène par rapport aux enfants et dans l'acquisition de l'autonomie. Nous sommes également en charge de l'entretien et de la mise en place de la classe pour les temps de sieste et de repos. Et, pendant les vacances scolaires, on s'occupe de l'entretien des locaux. Ce sont d'importantes amplitudes horaires, mais à Saran, nous avons de la chance et du soutien. On compte un Atsem par classe et 2 ou 3 personnes pour les remplacements ». Soit un total de 27 Atsem municipaux, alors même que la loi n'exige qu'au minimum un agent par école.

À l'âge des premiers apprentissages

Tout au long de l'année, Nathalie Foucault participe à l'éveil et au développement de 27 écoliers âgés de 2 ans et demi à 3 ans.

« Ils découvrent la vie en collectivité, ils sont à l'âge de l'apprentissage. Les enfants ne sont pas toujours propres ni autonomes ». Durant le périscolaire, l'Atsem, qui a débuté par l'animation et les centres de loisirs pré-ados, encadre des ateliers créatifs autour des arts plastiques. « Nous sommes là pour leur ouvrir l'esprit et développer leur créativité. Les enfants aiment la peinture. On fait aussi du sport, du ludique. Ces moments sont différents du temps scolaire et très attendus ».

Dans son environnement professionnel, Nathalie Foucault se sent bien. « Nous avons un bon relationnel avec tout le personnel de l'établissement et avec notre responsable de service qui est à notre écoute. Le métier d'Atsem peut être valorisant si on aime les enfants et travailler avec eux. Nous défendons notre statut notamment en matière de rémunération. Il v a un vrai problème de reconnaissance au niveau national ». Et une pénibilité physique et psychologique. « Nous travaillons toute la journée à hauteur d'enfant, penchées et à genoux, avec du bruit. On donne beaucoup de sa personne. À un certain âge, le métier nous a usé ». Pour autant, « Ce qui est intéressant dans ce métier, c'est d'aider l'enfant à être autonome et socialisé, le voir évoluer, la fierté de voir comme il a grandi en une année et ce que l'on est arrivés à faire ensemble. Le retour des enfants est gratifiant et valorisant ».

École inclusive, la maternelle des Sablonnières, comme les autres écoles saranaises, est confrontée à de plus en plus d'écoliers en situation de handicap et à un manque criant d'Aesh (Accompagnants des élèves en situation de handicap). La Ville a fait part de cet état des lieux en adressant un courrier au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Arnaud Guilhem



Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 6 JANVIER

Pommes de terre vinaigrette Nuggets de poulet plein filet Nuggets végétaux

Petits pois carottes bio

Saint-Morêt bio
Pain bio

Fruit de saison

MARDI 7 JANVIER

■ Taboulé bio

Émincé de bœuf bio sauce paprika

Boulgour bio

Chou fleur bio

Bûche de chèvre bio Pain bio

Fruit de saison

MERCREDI 8 JANVIER

Menu végétarien

Chou blanc vinaigrette
Pois chiches cuisinés
Spaghetti bio
Pain bio

Crème dessert bio vanille

JEUDI 9 JANVIER

Menu végétarien

Salade aux dés d'emmental Omelette

Lentilles bio

Pain bio

Galette des rois

VENDREDI 10 JANVIER

Salade de riz bio crudités Poisson de jour au jus de citron Falafels

Épinards béchamel bio Saint Nectaire AOP Pain maïs Fruit de saison

LUNDI 13 JANVIER

Pamplemousse

Boulettes de bœuf bio sauce tomate
Purée de pommes de terre
Rondelé bio

Pain bio

Compote bio

MARDI 14 JANVIER

Friand au fromage Colin sauce crustacés

Nuggets de blé

Carottes bio
Pain céréales

Maourt vanille bio

MERCREDI 15 JANVIER

Potage de légumes
Sauté de bœuf LR sauce moutarde
Polenta au fromage
Haricots beurre
Bresse bleu
Brain bio
Fruit de saison

JEUDI 16 JANVIER

Menu végétarien

Salade piémontaise
Mélange de céréales et graines

Brocolis bio

Bûche de chèvre bio

Pain bio

Fruit de saison

VENDREDI 17 JANVIER

Salade coleslaw
Rôti de porc bio sauce cajun
Omelette

Pennes bio

Pain bio

Fromage blanc bio

LUNDI 20 JANVIER

Menu végétarien

Chou rouge Sauce Dahl aux lentilles corail Riz basmati bio

Pain de campagne Petits suisses aromatisés

MARDI 21 JANVIER

Betteraves bio et maïs bio
Sauté de dinde LR sauce estragon
Semoule bio pois chiches bio

Haricots verts

Mini Cabrette bio

Pain bio

Fruit de saison

MERCREDI 22 JANVIER

Salade de pépinettes bio crudités Filet de lieu sauce provençale Nuggets de fromage

Purée de potiron

Emmental bio

Pain bio Fruit de saison

JEUDI 23 JANVIER

Salade d'endives sauce crème Rôti de bœuf bio

Œufs durs sauce provençale Frites

Pain bio

Crème dessert bio chocolat

VENDREDI 24 JANVIER

Menu végétarien

Carottes râpées

Gratin macaroni bio

Croc Lait bio

Pain bio Glace

LUNDI 27 JANVIER

Salade vinaigrette Parmentier de poisson maison Ravioli de légumes

🜃 Pain bio

Maourt aromatisé bio vanille

MARDI 28 JANVIER

Salade piémontaise

Sauté de veau bio sauce paprika

Mélange céréales légumineuses bio

Carottes bio
Brie bio

Fruit de saison

NOUVEL AN CHINOIS

MERCREDI 29 JANVIER

Salade de chou blanc

Émincé de porc bio sauce aigre-douce
Émincé de blé végétal

Pain maïs Salade de fruits

JEUDI 30 JANVIER

Salade de pépinettes bio aux fèves Rôti de dinde LR à la mexicaine Omelette

Chou fleur bio
Chanteneige fouetté bio
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 31 JANVIER

Menu végétarien

Pamplemousse

Légumes couscous végétarien aux pois chiches

Semoule bio

Bleu d'Auvergne AOP

Pain bio

Brownies







Un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sera mis en place en début d'année. Avec cette instance légale de concertation, d'échange et de partage d'informations, la Ville œuvre en faveur de la qualité de vie de tous les habitants.



est suite à une délibération votée lors de la séance du conseil municipal de novembre, qu'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinguance (CLSPD) va être installé prochainement à Saran. Prévue par la loi dans chaque commune de plus de 5 000 habitants, la mise en œuvre de ce conseil dans notre commune intervient plus particulièrement suite aux préoccupations et au ressenti exprimés par la population lors des « Rencontres Saranaises » du printemps dernier. « C'est notre engagement auprès des habitants et notre choix en tant qu'élus de disposer de cette instance légale de concertation, d'échange et de partage d'informations », explique le maire Mathieu Gallois. « La municipalité se préoccupe toujours de la tranquillité en général à Saran. Elle œuvre déjà en ce sens avec des actions concrètes ».

Présidé par le maire et coordonné par le directeur général des services de la Ville, le CLSPD se réunit une fois par an en séance plénière, mais aussi plus fréquemment dans un cadre plus restreint. Le CLSPD accueille le préfet de département, le procureur de la République, le président du Conseil départemental (ou leurs représentants), des agents des services de l'État désignés par le préfet, et aussi des membres d'associations impliquées dans la prévention de la délinquance.

Des actions de fond, sur la durée

En matière de prévention et de lutte contre l'insécurité, la Ville est déjà présente au quotidien. La Police municipale intervient dans le cadre de la sensibilisation auprès des écoliers saranais. Elle est également présente sur la voie publique, au quotidien, et entretient des liens de proximité avec les commerçants et les habitants. « Le CLSPD s'appuie sur un diagnostic posé par le Plan départemental de prévention de la délinquance, les retours du terrain, et le ressenti des habitants », indique Mathieu Gallois.

« Il s'agit pour nous de compléter et de retravailler ce tout. Le CLSPD va nous permettre également de faire remonter un certain nombre de constats et de remarques qui ne figurent pas forcément dans les statistiques, de trouver des axes de travail et de (re)définir des actions de prévention et leur public, comme par exemple en agissant dès le primaire, auprès des moins de 12 ans ». Il s'agit d'être « plus en amont et moins en réaction », selon Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux.

À l'instar de l'ensemble du territoire national et des autres communes, Saran connaît des problématiques en hausse. Incivilités au quotidien qui nuisent à la qualité de vie et à la tranquillité de chacun, trafic de drogues se déplaçant par secteurs, attroupements... qui suscitent de l'inquiétude chez les riverains. « Avec le CLSPD, nous allons travailler à identifier les problématiques, d'où elles viennent et comment elles évoluent, afin de définir des actions de fond qui seront mises en place sur la durée », annonce le maire. Tout en rappelant que « La Ville ne peut pas à elle seule répondre aux différentes problématiques liées à la prévention de la délinquance et à l'insécurité. L'État et ses services doivent assumer leurs missions et leurs responsabilités, notamment par le renforcement de la présence policière au quotidien ainsi que des moyens d'enquête pour démanteler les réseaux délinguants ».

Arnaud Guilhem

UNE CONVENTION DE COORDINATION ENTRE LA POLICE MUNICIPALE DE SARAN ET LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Le conseil municipal du 18 octobre 2025 a approuvé la signature d'une convention entre la Police municipale de Saran et les forces de sécurité de l'État pour les années 2024 à 2027. Sur la base d'un état des lieux partagé et d'objectifs communs, cette convention permet de définir le partenariat visant à une complémentarité d'actions coordonnées des deux forces de police afin d'intervenir conjointement dans leurs missions respectives.

Pour rappel L'État, par le biais de la Police nationale, intervient sur les actions de maintien de l'ordre ou relevant de Police secours. La Police municipale quant à elle, est au contact quotidien des habitants, en veillant au bon ordre, à la tranquillité publique ou à la prévention en assurant une présence de proximité.



Une plateforme de ferroutage va, d'ici deux ans, s'installer à Fleury-les-Aubrais, sur la zone des Vallées, à proximité immédiate de Saran. Ce projet, d'un montant de 10,3 millions, est destiné à favoriser l'acheminement des marchandises par le rail et à participer à la transition écologique en diminuant significativement le nombre de camions sur les routes au niveau national. Situé en bordure de Saran, ce projet positif pourrait paradoxalement entraîner un passage accru de poids lourds dans une rue inadaptée pour recevoir un tel trafic. Aussi, afin de réduire les nuisances, les élus saranais ont envisagé un scénario alternatif de circulation des camions. Ce dossier a donc pour but de vous présenter en détail le projet, au moment où s'ouvre une phase d'information et de concertation publique.

Dossier réalisé par Didier Colin

a plateforme de transport combiné (railroute) de l'Orléanais, nouvelle infrastructure SNCF Réseau, va, à horizon fin 2026, voir le jour à Fleury-les-Aubrais, en limite de Saran. Un terrain de la zone des Vallées a été choisi pour accueillir ce mode de transport de marchandises en plein essor. Le ferroutage représente en effet un argument favorable au fret ferroviaire et à la transition écologique. « C'est quelque chose que nous portons politiquement depuis longtemps, assure Mathieu Gallois, maire. Nous sommes favorables à 200 % au développement du fret ferroviaire, à un projet qui tend à réduire le nombre de camions sur les routes. Il doit être réfléchi et réalisé dans la sérénité ». Et l'élu d'apporter toutefois un bémol en regrettant « que tout a été fait ces dernières années pour casser le fret, avec des lignes supprimées ou non entretenues ».

Des enjeux écologiques et économiques

Implanté sur un terrain d'1,1 hectare appartenant à SNCF Réseau, les travaux consistent à ajouter des voies de service, à allonger les quais permettant l'arrêt des rames de train, et à installer un portique destiné à charger et décharger les containers.

La localisation sur le site des Vallées per-

QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT COMBINÉ ?

Un enjeu environnemental

Il se caractérise par l'utilisation d'au moins deux modes de transport différents (comme la route, le rail, ou encore par voie fluviale ou maritime) pour l'acheminement d'une même marchandise, sans changer le contenaire. On parle aussi de transport multimodal.

Il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de désengorger les réseaux routiers en réduisant drastiquement le nombre de camions sur les routes. Il peut être également un moyen de sécuriser les marchandises transportées et de réduire les frais.

« Consommation sur 600Km »

1 train 3 tonnes CO.

1 barge 36 tonnes



=45 poids lourds 44 tonnes CO,

=125 poids lourds 3 tonnes CO.



Un train qui émet 3 tonnes de CO² transporte autant de marchandises que 45 poids lourds qui émettent 44 tonnes de CO2. Une barge qui émet 36 tonnes de CO² transporte autant de marchandises que 125 poids lourds qui émettent 123 tonnes de CO²

Aujourd'hui, ce type de transport multimodal représente 25 % du transport de marchandises en France. Depuis 2019 il a augmenté de 30 %, notamment grâce à un plan national de relance du fret d'un montant d'un milliard d'euros. On prévoit un triplement du ferroutage sur la période 2019-2030.

met d'alimenter aussi bien les corridors fret nationaux qu'européens, et contribuera à desservir les principaux ports, dont celui du Havre. Ce site offre en outre une facilité d'accès à la métropole d'Orléans, à proximité d'un pôle industriel et logistique (Pôle 45), et se situe aux portes de l'autoroute A10. La zone d'Orléans Nord est en effet vue comme stratégique en termes de transition écologique et de décarbonation des transports. « C'est un très beau projet pour l'avenir, emblématique du fret ferroviaire », assure Karima Khadir, directrice du pôle perspective, émergence et maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau Centre-Val-de-Loire. « Il est porteur de développement et d'innovation. Nous souhaitons que ce chantier de transport combiné soit exemplaire dans sa réalisation et ses exigences environnementales. Nous nous voulons être acteurs et contributeurs sur la transition écologique. La décarbonation est notre ADN ».



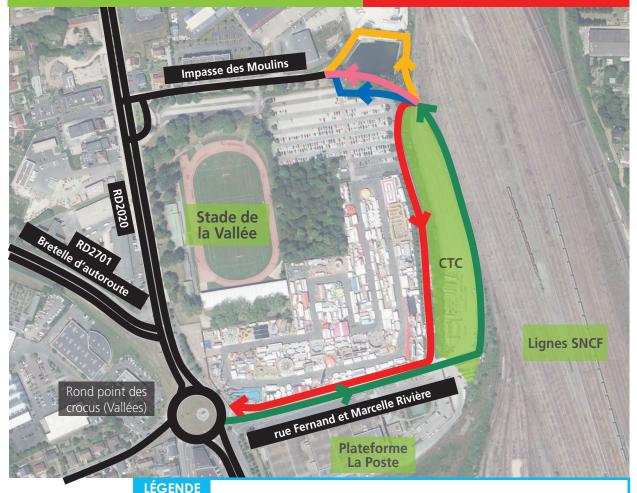
UN SCÉNARIO PRIVILÉGIÉ, QUI VISE À RÉDUIRE LES NUISANCES

La circulation des camions, lors de leur entrée et sortie de site, est un sujet majeur. Elle nourrit de nombreuses réflexions de la part de la SNCF et des élus saranais. Trois scénarios sont portés par la SNCF, alors qu'un quatrième est proposé par la Ville, avec l'aval d'Orléans Métropole. Ils ont en commun une entrée du site par la rue Fernand et Marcelle Rivière, qui part du rond-point des Crocus (dit des Vallées) et longe la plateforme de La Poste.

Descriptions des scénarios

Les 3 scénarios portés par la SNCF: Ces scénarios prévoient une sortie des poids lourds par l'impasse des Moulins, avec une portion de la RD2020 à emprunter. Il est à noter que cet axe dessert l'hôtel Suite Home et qu'il est emprunté chaque jour par une trentaine de camions qui se rendent à la centrale de béton. À cela s'ajoute le stationnement des cars scolaires lors d'activités sportives au stade de la Vallée. Il est évident que dans ce cas de figure, l'impasse des Moulins n'est pas dimensionnée pour accueillir le flux de camions journaliers supplémentaires généré par la future plateforme de ferroutage, ainsi que la complexité à regagner la RD2020 sur un tel croisement.

Le scénario proposé par la municipalité: Les arrivées et sorties de poids lourds se feraient exclusivement au sud du site, par la rue Fernand et Marcelle Rivière qui leur serait consacrée. Ils pourraient ainsi, après avoir embarqué ou débarqué leurs marchandises, se retourner, dessiner une boucle et sortir par la voie où ils sont entrés, au rond-point des Crocus (Vallées). Ce trajet permettrait de gagner facilement et directement le réseau autoroutier par la RD2701 et sa bretelle d'autoroute immédiate, en limitant les perturbations du trafic.



Entrée commune aux 4 scénarios

Les 3 autres scénarios proposés par la SNCF: Scénario (sur un terrain foncier Cap 117 / ASL des Vallées) Scénario (sur un terrain foncier de la Ville de Saran) Scénario (sur un terrain foncier d'Orléans Métropole)

Scénario défendu par la Municipalité de Saran (sur un terrain foncier d'Orléans Métropole)



MATHIEU GALLOIS

Maire de Saran Conseiller départemental

« Dans ce schéma, nous faisons une concession importante en absorbant le trafic des poids lourds, souligne Monsieur le maire. L'ensemble de l'impact est sur Saran, ainsi que les nuisances sur la voirie et la voie publique. Les grands axes de circulation liés au projet sont sur notre commune ».

Et plus loin : « Nous prenons notre part. Saran va absorber les nuisances, mais il faut que le dispositif choisi soit le moins pénalisant pour la commune ». Le scénario privilégié par Saran ne semble pas avoir à ce jour d'opposition de la part de la SNCF alors que la métropole, de son côté, y a répondu favorablement.

Mathieu Gallois rappelle ainsi que cette plateforme ne doit pas empêcher l'émergence de projets pour les prochaines années. Et de préciser que les autres scénarios envisagés entraîneraient un surplus de trafic lourd sur la RD2020 qui gênerait la possibilité de créer une ligne de bus à haut-niveau de service, souhaité par les élus saranais.



PLANNING PRÉVISIONNEL

Du 13 janvier au 10 février :

Concertation publique dont les conclusions seront transmises à l'Autorité environnementale (AE).

2025 : Enquête publique placée sous l'égide de l'AE.

2026 : Débuts des travaux pilotés par SNCF réseau, maître d'ouvrage.

Fin 2026 : Livraison des travaux à l'exploitant Naviland-Cargo.

Début 2027 : Début de l'activité.





W

UN PROJET CONSTRUIT AVEC LA POPULATION

La SNCF est attentive à la construction du projet avec les collectivités et les riverains. « Nous allons à la rencontre du public, des personnes directement concernées, dit Karima Khadir. Nous souhaitons un consensus. Que les riverains y voient quelque chose de positif, de vertueux pour le territoire. Qu'ils en soient fiers ». Dans une démarche de dialogue, SNCF Réseau a mis en place une batterie d'outils pour informer, sensibiliser et écouter la population.

CONCERTATION PUBLIQUE

du 13 janvier au 10 février

Les habitants des trois communes concernées (Fleury-les-Aubrais, Saran, Orléans) sont invités à s'exprimer et donner leurs avis sur ce futur équipement, via la plateforme interactive.

ctcorleanais.jenparle.net

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 22 janvier à 18h30





Janvier 2025



Du 10 janvier au 2 février **EXPOSITION** BANDE DE NAÎFS!

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG 02 38 80 35 61
- CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR > DU MARDI AU VENDREDI DE 14Ḥ À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES) FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 10 janvier

CONCERT « MAYBE »

- > À 19H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 11 janvier

CORPS EN MOUVEMENT

Atelier proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32



Jeudi 16 janvier

CONFÉRENCE SUR L'INTELLIGENCE

ARTIFICIELLE, proposée par le CIMAS

- > SALLE DES AYDES 57 RUE LOUIS **CHEVALIER**
- > À 14H
- > ENTRÉE LIBRE, OUVERT À TOUS

Jeudi 16 janvier

THÉÂTRE « Mort d'une montagne » proposé par le Théâtre de la Tête noire (Dès 12 ans)

- THÉÂTRE MUNICIPAL.
- **144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES**
- > À 19H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Vendredi 17 janvier

THÉÂTRE « Mort d'une montagne » proposé par le Théâtre de la Tête noire (Dès 12 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL.
- **144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES**
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Samedi 18 janvier

ATELIER D'ÉCRITURE

- > A 10H30
- > ADOS-ADULTES
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

JEUX VIDÉOS EN LIBERTÉ

(dès 8 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 15H À 16H30
- > ENTRÉE LIBRE

Dimanche 19 janvier

CLAQUETTES AMÉRICAINES

Stage proposé par Art's Danse

- YMNASE GUY VERGRACHT
- > À PARTIR DE 10H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit CS Mainvilliers

- > STADE JACQUES MAZZUCA



Lundi 20 janvier

SCRAPBOOKING

Atelier créatif proposé par la MLC

- > À PARTIR DE 13H30
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 20 janvier

CONSEIL MUNICIPAL

- > SALLE DU CONSEIL MAIRIE
- > À 19H
- > SÉANCE PUBLIQUE

Mercredi 22 janvier

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR / TABLETTE

Atelier dès 9 ans

- > MÉDIATHÈOUE
- > DE 13H30 À 15H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 25 janvier



- **RUE DES JONQUILLES** > DE 8H À 18H30
- > RENSEIGNEMENT WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

ATELIER CORPS EN

MOUVEMENT, proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSI
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

MARCHE DU GIVRE, organisée par

l'Usm Saran Marche

> DÉPART DE LA BASE DE LOISIRS L'ORÉE DE LA FORÊT (ENTRE RIGOLOU ET LES TENNIS) > À 13H30 POUR LA MARCHE DES 12KMS ; À 14H30 POUR LA MARCHE DES 6KMS > OUVERTE À TOUS LICENCIÉS OU NON DE L'ASSOCIATION, PRÉVOIR SON **RAVITAILLEMENT**

Mardi 28 janvier

CLUB PAPOTE ENTRE VOUS!

- > MÉDIATHÈQUE
- > GRATUIT. RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 29 janvier **FAITES VOS JEUX!**

- > MÉDIATHÈOUE
- > À 15H
- > ENTRÉE LIBRE



Jeudi 30 janvier

THÉATRE « Héroïnes », proposé par le Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL
- **144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES**
- > À 20H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00



Vendredi 31 janvier CAFÉ NUMÉRIQUE

Les gestionnaires de mots de passe

- > MEDIATHEQUE
- > À 18H
- > ENTRÉE LIBRE

Samedi 1er février

CONCERTATION SUR LE PLAN DE CIRCULATION

> SALLE MARCEL PAGNOL

> DE 10H À 11H30

Samedi 1er février CONTE-THÉÂTRE

D'OMBRES « Et ainsi de suite », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES > À 10H30

> INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

MARIONNETTES « Pareil, pas pareil », proposées par le Théâtre de la Tête Noire (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 15H

> INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00



À 16H

> ENTRÉE LIBRE

CINE-CONCERT « Quand la musique tient le 1er rôle », proposé par les élèves de l'EMMD

> SALLE DES FÊTES

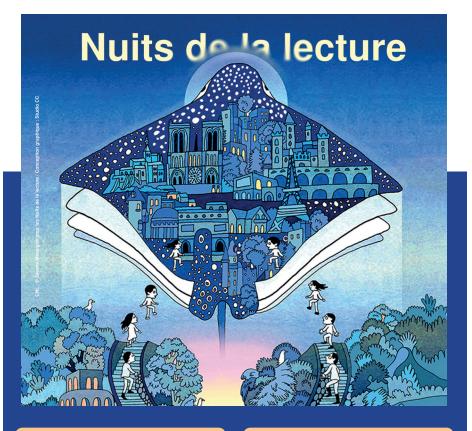
> À 18H

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit CTC Mont Valérien

> GYMNASE GUY VERGRACHT

> À 20H



MERCREDI 22 JANVIER

PROJECTION

- « Tout court les débuts du cinéma » (Dès 6 ans) > MÉDIATHÈQUE

- > À 11H > ENTRÉE LIBRE

HEURE DU JEU VIDÉO

- Story Teller > MÉDIATHÈQUE > À 15H ET À 16H30 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

VENDREDI 24 JANVIER

JEU

Le patrimoine en dictée (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

SPECTACLE

Chat perché

- > MÉDIATHÉQUE
- > À 19H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

SAMEDI 25 JANVIER

JEU

Connaissez vous Saran?

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 11H
- > ENTRÉE LIBRE

SAMEDI 25 JANVIER

KARAOKÉ DISNEY > MÉDIATHÈQUE

- **DE 14H À 15H**
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES > MÉDIATHÈQUE > À 16H30 POUR LES 18 MOIS – 3 MOIS > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES > MÉDIATHÈQUE

- > À 20H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

JEU

Question pour un Champion > MÉDIATHÈQUE

- > À 20H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

RÉALITÉ VIRTUELLE

Immersion dans des lieux patrimoniaux grâce aux casques VR > MÉDIATHÈQUE > À 2H

- > ENTRÉE LIBRE

JEU

Time's up family > MÉDIATHÈQUE

- > À 21H ET À 22H > Gratuit, réservation www.saran.fr

LE CONFORT INTÉRIEUR au quotidien

À la tête de sa microentreprise « Saran Bien Services », Cyril Guiset assure interventions de dépannage et travaux de rénovation en matière de plomberie et de chauffage. Cet artisan saranais entend proposer des prestations de qualité, tout d'abord dédiées aux particuliers.



vier, lavabo ou WC bouchés, fuite d'eau, absence de chauffage... Ces désagréments domestiques et ponctuels n'épargnent personne, et nécessitent souvent l'intervention d'un professionnel. Fort d'une solide formation de plombier chauffagiste et en génie climatique, et de 20 ans d'expérience, Cyril Guiset est l'homme de ces situations. « J'effectue tous ces petits dépannages au quotidien. Ce travail de proximité est l'un des aspects de mon métier. Je rayonne dans toute l'agglomération orléanaise. Il suffit de me contacter par téléphone et/ou de me laisser un message. J'y réponds », indique ce sympathique trentenaire, bien dans son métier.

Autre volet de son activité, les travaux de rénovation, comme par exemple la modernisation de salle de bains (avec la pose de faïence et de carrelage), l'installation d'adoucisseur d'eau, de chaudière, ou encore de pompe à chaleur et climatisation. « Je travaille à 85 % auprès des particuliers et aussi de professionnels, comme des magasins. Chaque cas est différent. Je fournis donc des prestations personnalisées, du plus simple au plus important. Je peux compter sur un réseau de confrères artisans (électricien, couvreur...) avec lesquels je travaille régulièrement. J'essaie d'être dans un rapport qualité-prix moyen, ceci afin de fidéliser ma clientèle. Les renseignements sont gratuits ».

Des prestations de proximité et personnalisées

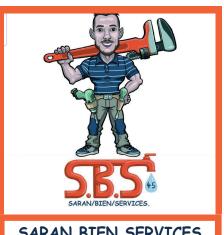
Il y a 2 ans et demi, lors de la création de son auto-entreprise « Saran Bien Services », Cyril Guiset est parti de néant. « Par rapport à la clientèle, c'est le boucheà-oreille et la qualité des prestations qui ont fait l'essentiel », souligne-t-il. « Le contact avec les clients est la plus grande richesse de mon travail. On intervient dans l'intimité des personnes. C'est un travail de proximité et du quotidien. L'aspect humain est très important ».

De la simple intervention, comme la réparation d'un siphon chez des personnes âgées, à des chantiers plus importants, tels la rénovation de plusieurs appartements, « Il n'y a pas de routine dans mon travail », mentionne l'artisan « Les gros chantiers sont une sorte de défi. On se réalise, on acquiert une expérience nouvelle, c'est très valorisant ».

En ce moment, Cyril Guiset est des plus occupés, hiver oblige, par l'entretien des chaudières. Il continue cependant à se tenir informé des évolutions techniques de son métier et entend se projeter. En ce sens, 2025 est une année charnière.

Outre, le changement de son camion, Cyril Guiset compte délaisser le statut d'auto-entreprise au profit de la SARL, et aussi recruter un salarié à l'issue du premier semestre. « Je suis confiant pour l'avenir. Je pourrais continuer à travailler seul, mais je cherche à développer mon entreprise, tout en restant à taille humaine », confie ce saranais, par ailleurs ancien adepte du Club Méca, « avec Michel Thoreau », qui se dit « très reconnaissant envers les services municipaux et la commune ».

Arnaud Guilhem



SARAN BIEN SERVICES

Plomberie chauffage 06 47 28 02 21 66 rue du Goulet à Saran sbs45770@yahoo.com



Depuis 2018, les adhérents et bénévoles des « Mains tendues » interviennent en soutien des personnes sansabris dans l'agglomération orléanaise. Outre des maraudes hebdomadaires, cette association, partenaire de la Ville, mène un travail de sensibilisation à la grande précarité auprès du public.

endre visible l'invisible » Une devise qui illustre au mieux le travail accompli depuis près de 7 ans par Les Mains tendues. Au quotidien, la cinquantaine d'adhérents de cette association solidaire. soutenue par un réseau de bénévoles. s'emploie à apporter secours et assistance aux personnes sans-abris ou en grande précarité. « Nous agissons afin de prendre soin des personnes un peu invisibles. Des personnes qui vivent à la rue, à même le sol. Il s'agit de les voir et aue d'autres les voient aussi », résume Jérôme Schenck, trésorier et fondateur de l'association avec son épouse Séverine, la présidente. Pour assurer le soutien à ces personnes et (re)nouer ou maintenir un lien social, l'association propose une action phare: l'organisation de 5 maraudes hebdomadaires sur l'agglomération orléanaise. La présence chaque mardi d'un point fixe au quai du Roi à Orléans constitue un temps fort de cette action. Ainsi chaque semaine, une moyenne de 130 repas en barquettes individuelles sont distribués. Pour réaliser ce tour de force, des bénévoles préparent les repas chez eux. « Avec le temps, notre action est connue et appréciée, mais la situation générale a peu ou mal évolué », constate à regret le trésorier. « Avec la rigueur budgétaire, il y a plus de gens dans la rue et la demande est croissante ». Afin de maintenir ce soutien aux plus précaires, l'association entend plus que jamais **travailler en lien** avec d'autres associations solidaires et « resserrer ce maillage efficace » avec les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, le Secours Populaire, Les Rendez-vous Solid'R ou encore Coupe faim Coupe froid. Des distributions de colis alimentaires et de produits d'hygiène ont également lieu ponctuellement.

Saran, partenaire incontournable

Dans ses actions, l'association peut compter sur le soutien des mairies de Saint-Denis de l'Hôtel et de Saran. À Saran, cette aide de la Ville s'est développée depuis 4 ans jusqu'à devenir un partenariat incontournable. L'impulsion a été donnée par Marie-Noëlle Leloup, directrice du centre de loisirs Marcel-Pagnol élémentaire, qui a fait connaître Les Mains tendues dans notre commune, à travers différents projets solidaires réalisés par les plus jeunes. Depuis, cette initiative a fait tache d'huile dans l'ensemble des structures enfance et jeunesse de la Ville.

Réalisation de cartes de vœux, collecte de produits d'hygiène et de denrées alimentaires, confection de cosmétiques et de bracelets... Désormais, un projet voit le jour chaque trimestre à l'attention de l'association. Celle-ci était présente lors du récent Marché de Noël. Car outre l'action sur le terrain, Les Mains tendues, entendent sensibiliser le public dès le plus jeune âge quant aux personnes sans abris, et de là, contribuer à faire évoluer le regard sur la grande précarité. Entretemps, la Ville a signé des conventions avec l'association. L'une d'elle s'est traduite par une subvention de dons alimentaires durant la période hivernale d'une part, et une seconde par le prêt d'un local à titre gracieux, et la possibilité de stationner leur véhicule sur le site du centre technique municipal.

Même si « beaucoup a été fait et reste encore à faire contre la grande précarité », Jérôme Schenck se réjouit du « super soutien et partenariat avec la Ville de Saran », et du travail « main dans la main avec son service enfance-jeunesse ».

Arnaud Guilhem

Les Mains Tendues

SÉVERINE SCHENK, présidente JÉRÔME SCHENK, trésorier ANTHONY FOURMONT, secrétaire

06 80 26 65 25<u>lesmainstendues.orleans@gmail.com</u>



VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

- Informations données au conseil municipal sur les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement, de prévention et de gestion des déchets (à consulter sur www.orleans-metropole.fr).
- Renouvellement de la convention de dons alimentaires entre la ville et l'association Les mains tendues : Un engagement municipal à hauteur de 2 000 € pour 2025 permet d'alimenter en denrées cette association qui œuvre au service des sans-abris.
- Mesures en concernant le personnel municipal :

Nouveau régime indemnitaire des agents de la filière police municipale ; instauration d'une prime pour les agents de la petite enfance dans le cadre du "bonus attractivité" de la CAF ; protection sociale complémentaire des agents - participation de la collectivité à la prévoyance.

- Tarifs 2025:

Les prestations municipales sont revalorisées selon leur catégorie (très sociales : 1,8 % ; sociales : 2 % ; funéraires : 3 % ; autres : 4 %). Exemple : tarif minimum journée centre de loisirs avec repas = 4,10 € (4 € en 2024) et tarif maximum = 15,60 € (15,30 € en 2024).

- Approbation du règlement unique d'accès aux prestations : accueil de loisirs vacances accueil de loisirs mercredis accueils périscolaires stages sportifs sport été animation restauration : Il s'agit d'une actualisation du règlement des prestations (modalités d'inscriptions, absences, revenus pris en compte pour le quotient familial...).
- Aide à la formation du personnel de centres de loisirs et autres structures d'animation agréées par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports :

La Commune finance les formations BAFA et BAFD pour les saranais qu'elle recrute.

- Participation financière aux classes transplantées :

Centre équestre de Saran (Mmes Faure-Lenormant CE1, Agbessi Ulis, Body CP, Briand CP, Ragu-Martins PS, Dabarre MS/GS, Crespeau PS/MS, Vitry-Ben Charrada PS/MS, Guyon MS/GS, Guillaumin MS/GS, Clément PS/MS, Carrion MS, et M Soulas CP).

Saint Jean de Mont (Mmes Denis CE2/CM1, Picard CM2, Arrondeau CM2, Leguiset CM1/CM2). Moyen Âge (Mmes Touchard CM1, Pichot CM2).

Damgan (Mme Prets CM1/CM2, MM Enjalbert CM1 et Berrueco CM1).

Cirque St Jean de Braye (Mmes Body CP, Briand CP, Soulas CP, Froissart GS, Martin MS/GS).

- Approbation du règlement intérieur des locations de salles municipales.
- Fixation des prix de cession des terrains à bâtir rue de la Source Saint-Martin :

Trois lots sont mis en vente pour finaliser le lotissement communal de la Guignace ayant vocation à permettre l'accès à la propriété à des saranais.

- Acquisition des parcelles cadastrées AD n°37 et BX n°50 appartenant aux consorts MICHOU :

Ces acquisitions entrent dans le cadre de la politique foncière municipale visant à préserver les secteurs naturels et les espaces boisés classés inscrits au PLUm.



À 25 ans, Louis Grillon compte parmi l'élite mondiale du VTT Trial. Avec notamment 5 titres de champion du Monde et 11 de champion de France, ce pilote hors pair, licencié à l'USM Saran, poursuit avec un plaisir entier sa course aux performances de très haut niveau.

Grillon a réservé aux Saranais à le 13 décembre, lors de la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants. Une démonstration de haut vol, et sa dernière sortie avant de s'envoler le surlendemain vers Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, afin d'y disputer le championnat du Monde de VTT trial.

« Depuis 2008, je participe à toutes les courses, toute l'année, sur toute la planète. Actuellement, je pète la forme. Je suis à bloc », confie avec enthousiasme ce sportif de renom. Louis Grilllon pratique le VTT Trial -ou « Bike trial »- **depuis 20 ans.** « J'ai débuté à 5 ans. Mon père faisait de la moto trial, je le suivais en vélo. Je n'ai pas lâché le vélo ». À présent, sur sa mon-

ture dédiée (sans selle, sans vitesse, mais muni de freins hydrauliques puissants), ce compétiteur né se joue des obstacles et défie les lois de l'équilibre avec maestria. La compétition ? « C'est le moteur. C'est d'abord se battre contre soi-même pour réussir et aller le plus loin possible lors des épreuves. Cela permet aussi de se montrer ce que l'on est capable de faire. Pour performer à plein temps, il faut un entraînement guotidien. Je me donne les moyens d'y arriver. Cela passe par beaucoup de sacrifices en matière de vie sociale ». Plus qu'un sport, le VTT trial est une véritable passion pour notre pilote. « Il n'y a pas un moment où je n'y pense pas. Je suis à la recherche de la perfection sur le mouvement. Sur certains gestes, on travaille au centimètre près ».

Toujours au plus haut

Louis Grillon est licencié « Élite » à l'USM Saran VTT Trial depuis 2 ans. « C'est un club dynamique, avec une bonne ambiance. J'y suis très bien. J'y trace des zones (parcours) pour les entraînements ». Au sein de cette section « Louis est un diamant qui brille », souligne Emmanuel Delaville, le président. « Sa présence motive les jeunes pilotes. C'est un gros plus pour notre section ». Condition physique,

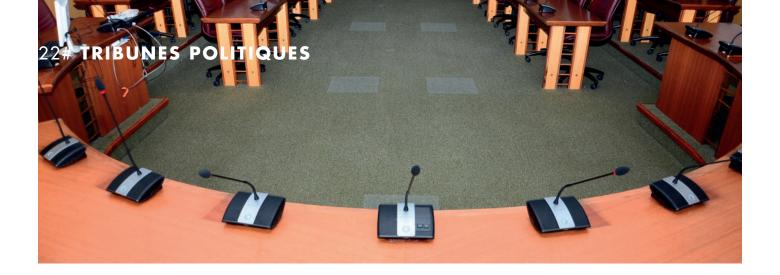
mental, entraînement, « tout est lié », résume le compétiteur, qui a également trouvé dans sa passion une voie de professionnalisation, avec son diplôme d'État d'entraîneur de VTT Trial. « Lorsqu'il n'y a pas de compétition, je dispense des cours dans des clubs et j'anime des stages de préparation physique de pilotes ». Très peu médiatisé, le VTT trial compte en effet parmi les parents pauvres du sport. Et de fait, malgré son palmarès impressionnant, Louis Grillon est contraint d'auto-financer ses activités. « Dans une autre discipline, je serais millionnaire », glisse-t-il avec humour. « Mais si c'était à refaire, je dirais oui à 200 %. Je suis tellement content et j'en tire tellement de plaisir que j'en profite à fond, tant que je peux ». L'avenir ? Je me projette jusqu'au Championnat du Monde 2027 qui aura

lieu en Haute-Savoie. Après, je me poserai et je verrai ce que j'ai fait et ce qu'il me restera à faire ». La remise en question est

La remise en question est l'étoffe des grands champions.

Arnaud Guilhem





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Bonne année à toutes les Saranaises et à tous les Saranais!

Malgré les nombreuses incertitudes nationales et internationales, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année qui vient de débuter. En 2025, vous pourrez à nouveau compter sur notre engagement à faire vivre au mieux notre ville et à vous accompagner au quotidien. Dans les mois à venir, la construction du groupe scolaire des Parrières va s'achever et les travaux de rénovation du Centre-Bourg vont entrer dans leur phase finale avec le réaménagement de la rue du Bourg et des abords de l'école de musique. Notre ville continue donc d'aller de l'avant, pour vous et avec vous !

Budget de l'État pour 2025 : pas de redressement possible des finances publiques sans une véritable justice fiscale.

Le 12 novembre dernier, les député-es ont rejeté le volet « recettes » du projet de budget pour 2025. Pourquoi ? Parce que le texte initial présenté par le gouvernement Barnier avait été profondément amendé par les député-es de gauche, du fait de l'absence de nombreux élu-es Macronistes durant les débats. En instituant de nouvelles recettes fiscales, ce projet remanié ambitionnait de réduire le déficit budgétaire sans imposer une nouvelle cure d'austérité au pays. Totalisant 58 milliards de rentrées fiscales supplémentaires, les amendements adoptés auraient surtout permis de dégager de nouvelles ressources pour répondre aux impératifs écologiques et développer les services publics. Seuls les ultras riches et les très grandes entreprises étaient touchés par cet alourdissement fiscal avec un nouvel impôt sur le patrimoine des milliardaires et une taxe sur les super dividendes des grands groupes comme Total, LVMH, Sanofi ou BNP Paribas. C'en était trop pour le ministre du budget qui dénonçait hypocritement « un matraquage fiscal ». L'association des voix de la droite et de l'extrême-droite a donc permis le rejet final du projet par l'Hémicycle, épargnant à nouveau les grands patrimoines et les multinationales. En 7 ans de présence à l'Elysée, Emmanuel Macron a ainsi creusé d'environ 1 000 milliards d'Euros la dette publique, notamment à coup de cadeaux fiscaux aux plus riches et aux plus grandes entreprises. C'est pourtant bien par une véritable justice fiscale que notre pays pourra faire face, en même temps, au déficit budgétaire ainsi qu'aux défis climatiques et sociaux.

Les élues et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Françoise DIAZ, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

À l'heure où l'existence même des communes peut être remise en cause il est bon de rappeler ce qu'est une commune. Collectivité de base la plus répandue sur le territoire elle représente le service public au plus près des citoyens. Gérée par le Conseil Municipal et par le maire elle bénéficie d'un large éventail de compétences (urbanisme, permis de construire, aide sociale, gestion des écoles, culture, sports). Le maire autorité de la commune est aussi représentant de l'État. L'une de ses missions est d'assurer l'ordre public c'est-à-dire la sécurité, la salubrité, la tranquillité. Pour ce faire il dispose de pouvoirs de police administrative. Agent de l'État il est aussi officier de police judiciaire (constatation d'infractions...) et officier d'état civil (état civil, élections). Rappelons-nous de ces dispositions qui doivent permettre de bien vivre ensemble, dans la tranquillité et le respect de la démocratie.

Les élues et élus de l'opposition « Mon parti c'est Saran »

Patricia MORIN, Esther SEBENE, Jannick TESTÉ, Alain SOUBIEUX, Gérard VESQUES.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

AIDER LES OISEAUX À PASSER L'HIVER



Mésanges, moineaux, rougegorges, chardonnerets... Bruno Mandigout, président de Nature Saran, prodigue quelques conseils pour accompagner les oiseaux dans leur nourrissage. Et sur la préparation des nichoirs.

i aux beaux jours les oiseaux se nourrissent d'insectes, l'arrivée des basses températures est pour eux synonyme de recherche de graines, de baies, afin de reconstituer leurs réserves de graisse. En hiver, les ressources se tarissent. Une mangeoire, installée dans un jardin, **sur un balcon** ou une terrasse les aidera à affronter l'hiver. Graines de tournesol, boules de graisse, mélange de graines, cacahuètes... leur apportant les lipides dont ils ont besoin. (Ndlr : la réserve de graisse d'un oiseau est de 24h). « Il faut si possible placer la mangeoire sous ou à proximité d'un arbre, car les oiseaux sont méfiants, conseille Bruno Mandigout. Cela facilitera l'approche de l'animal. Il est également conseillé d'installer la mangeoire à l'abri des prédateurs, notamment des chats. Il faut **éviter de donner aux oiseaux du pain**, car il les fait gonfler. Pas de sel non plus. L'alimentation humaine ne leur convient pas ». En cas de grand froid, une astuce : le pain de gélatine dont les oiseaux raffolent. On peut aussi confectionner ses propres boules de graisse à partir de gélatine fondue à laquelle on ajoute des graines. À noter que les oiseaux adorent les vers de farine.

Faciliter les couvées

Il est recommandé de changer fréquemment l'eau pour que les oiseaux puissent boire et se baigner. Il est également conseillé de maintenir l'abreuvoir toute l'année. Sur le plan du calendrier, Bruno Mandigout préconise d'alimenter les mangeoires à l'arrivée du froid (dès octobre ou novembre si nécessaire). Et de cesser de les approvisionner à l'arrivée du printemps, en mars-avril. Lorsque l'environnement naturel ne le permet pas, les oiseaux trouvent d'autres sites pour nicher (boîte aux lettres, parpaings...). Un nichoir, que l'on peut acheter ou fabriquer soi-même, sera apprécié. Il s'agit de

préparer les nichoirs dès maintenant pour qu'ils soient prêts en mars. Pour ceux qui sont déjà en place, il faut les vider et bien les brosser, sans produit chimique. L'intérieur doit être naturel et bien propre. Les oiseaux apporteront eux-mêmes brindilles, mousse... pour confectionner leur nid. Si plusieurs nids anciens se superposent, les oisillons seront plus exposés aux éventuels prédateurs. À souligner que les oiseaux peuvent avoir plusieurs nichées sur la période printemps/début d'été.

Didier Colin



ETAT CIVIL novembre 2024

Nous saluons l'arrivée de

Mila VOILLEMIER, 16 octobre Évan BLAIN, 24 octobre Eva ARLOT NIEL, 13 novembre Duarte MOREIRA CARVALHO, 13 novembre Mattia MICHEL JAMET, 14 novembre Ézio PHILIPPE, 21 novembre Soumaya DOUDAEV, 29 novembre Elena BETTOLLO CHEVALLIER, 5 décembre Alyah GERAN GAUCHER, 5 décembre

Nous félicitons l'union de

Fatima RBIAI et Matthias BRISSARD, 16 novembre Zineb HANANE et Adil NADIR, 16 novembre Noémie DAGO et Peter CHARLES, 23 novembre

Nous regrettons le départ de

Annie MORILLON née LAMOUREUX, 81 ans Raymonde VILLAIN née SEIGNEUR, 97 ans Michel CROSNIER, 82 ans Serge RENVOISÉ, 87 ans Jean-Pierre EMCHE, 82 ans Philippe SKOBEL 58 ans Christine CARUSO, 57 ans Evelyne PEREIRA née GIRARD, 66 ans Souad ABDEL-GHENI, 62 ans Kemal BENSLIMANE, 77 ans André MARTIN, 73 ans Florian SUQUET, 50 ans Jean CHOLLET, 91 ans Jacqueline LEROY née HUPIN, 99 ans



Retour en images

14 et 15 décembre 2024

Chêne Maillard avenue des Champs Garreaux











